

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom :	Obligation Globe Décembre 2025
ISIN :	FR0014012V19
Nom de l'initiateur du PRIIP:	Crédit Mutuel Arkéa
Coordonnées de l'initiateur du PRIIP :	www.cm-arkea.com , Appelez le 02 99 85 98 65 pour de plus amples informations.
Emetteur :	Crédit Mutuel Arkéa
Agrément :	<u>Le Crédit Mutuel Arkéa est agréé en qualité d'établissement de crédit / banque mutualiste ou coopérative auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) sous le numéro 15589 pour fournir des services d'investissement.</u>
Autorité Compétente :	Autorité des marchés financiers (AMF)
Autorisation :	Ce produit est autorisé en France.
Date de production du DIC :	22 septembre 2025

Vous avez acheté un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un titre de créance de droit français. Il a la nature juridique d'un titre de créance au sens de l'article L. 211-1-II alinéa 2 du code monétaire et financier.

Durée

12 ans, en l'absence de remboursement anticipé au gré de l'émetteur.

Objectifs

Ce produit est un produit de placement qui vise à fournir un rendement tel que décrit ci-après.

Comment le rendement est déterminé

Le produit ne porte pas d'intérêt.

Remboursement du produit

Remboursement anticipé automatique

Pour i égal à 1 à 11, si, à une quelconque Date de remboursement anticipée i , l'Emetteur décide de son propre gré d'activer le remboursement anticipé, l'Emetteur remboursera chaque titre de créance au montant calculé comme suit :

$$N \times [100\% + 5\% * i]$$

Remboursement à échéance

En l'absence de remboursement par anticipation au gré de l'Emetteur, le montant qui vous sera remboursé à la Date de paiement finale sera calculé comme suit :

- Vous recevez l'intégralité du Montant Nominal ainsi qu'un gain de 48%

Informations complémentaires

Date d'Emission : 4 Novembre 2025

Date d'Echéance : 11 Janvier 2038

Montant Nominal : 1.000 €

Dates de notification du rappel anticipé : 04/01/2027, 03/01/2028, 02/01/2029, 02/01/2030, 02/01/2031, 02/01/2032, 03/01/2033, 02/01/2034, 02/01/2035, 02/01/2036, 02/01/2037

Dates de Paiement : le cinquième jour ouvré suivant chaque Date de remboursement anticipé au gré de l'Emetteur.

Toutes les dates font l'objet d'ajustements si elles ne correspondent pas à un jour de bourse et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

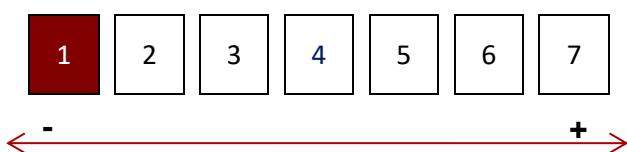
Résiliation : L'investisseur n'a pas le droit de résilier le produit (pas de remboursement anticipé à l'initiative de l'investisseur).

Investisseurs de détail visés

Ce produit est principalement destiné aux souscripteurs qui :

- Sont capables de conserver le produit pendant la durée recommandée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 11 janvier 2038.

Aucun rendement minimal n'étant garanti vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants ainsi qu'une perte de capital si vous sortez du produit avant échéance. L'initiateur du produit s'engage à racheter quotidiennement le produit dans des conditions normales de marché à sa valeur de marché.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous recevrez des paiements libellés dans la devise du produit, qui est susceptible de différer de votre devise nationale.

Dans ce cas, prenez bien conscience du risque de change. L'indicateur de risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur susmentionné. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de Performance

Exemple d'investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an (le cas échéant)	Si vous sortez après 6 ans (le cas échéant)	Si vous sortez à l'échéance (période de détention recommandée)
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10500	EUR 12520,87
	Rendement annuel moyen	5%	3,82%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10500	EUR 12520,87
	Rendement annuel moyen	5%	3,82%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10500	EUR 12520,87
	Rendement annuel moyen	5%	3,82%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10500	EUR 12520,87
	Rendement annuel moyen	5%	3,82%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 12 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de ce produit. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de votre pays peut entraîner des conséquences sur les sommes qui vous seront effectivement versées.

Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Arkéa n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Si Crédit Mutuel Arkéa fait défaut ou est mis en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Si l'émetteur fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), votre réclamation peut être réduite à zéro, convertie en actions ou subir une modification de la maturité.

Vous trouverez les notations de Crédit Mutuel Arkéa https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/assurances/c_8763/fr/notations

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit vous demande de payer des coûts de distribution éventuels supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts de distribution et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et à l'échéance).

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis
- Une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Investissement de 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 An	Si vous sortez après 6 Ans	Si vous sortez après à la fin de la Période de détention recommandée 12 ans
Coûts totaux	550	804.36	1021,75
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	5.5%	1,23%	0,68%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (soit 12 ans)
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.416%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0.041%	L'incidence de coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0.50%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0.00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 12 ans

Ce titre est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'acheter ce titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance.

Le client peut vendre le produit avant sa date d'échéance. L'initiateur du produit s'engage à racheter quotidiennement au client le produit dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché, dont le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1% au cours de vente. En cas de revente, le client n'a pas droit à une rémunération et peut subir une perte si le prix de vente est inférieur au montant nominal investi.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour les réclamations concernant ce produit ou le comportement de son initiateur, vous pouvez contacter Crédit Mutuel Arkéa à l'adresse : back-office.clientele@arkea.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : Crédit Mutuel Arkéa, Back Office Clientèle, 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Autres informations pertinentes

Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillés dans la fiche produit. La fiche produit peut être obtenue auprès de la personne vous ayant vendu le produit. Vous pouvez trouver la documentation juridique des titres de créance qui est composée: (a) du Prospectus de Base en date du 14 novembre 2024 et approuvé par l'AMF sous le n°24-482 (https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-07/prospectus-structure-novembre-2024_investisseurs_2024.pdf), (b) le cas échéant, de ses Suppléments, (c) des Conditions Définitives de l'émission ainsi que (d) du Résumé Spécifique lié à l'émission. Ces documents sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Arkéa.